Comité des Usagers du RER B en Vallée de Chevreuse (COURB)
Association fondée en 1991

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LA LIGNE 18 DU GRAND PARIS EXPRESS

AVIS DU COURB – 25 AVRIL 2016

Avis faisant suite à la participation à la réunion publique du 8 avril à Supelec (Plateau du Moulon – Gif) : ***Le projet du Grand Paris tel que présenté sur la partie sud, et notamment au niveau de la Ligne 18, inquiète grandement l'association des usagers du RER B Sud.***

L'impact au niveau de l'utilisation de la ligne B ne semble pas avoir été traité à sa juste mesure.

Pire, la présentation du projet s'accompagne de l'annonce d'une baisse de 15% à 20% sur la partie la plus chargée des RER A et B, sans aucune précision sur le tronçon considéré et ni sur les hypothèses à l'origine de ce résultat.

La ligne B connaît une saturation telle, aux heures de pointe, que nombre d'usagers voyagent debout pendant près d'une demi-heure. Des conditions d'autant plus difficile que le trajet sur la ligne s'accompagne d'un autre parcours en amont et en aval. Cela provoque régulièrement des malaises qui s'ajoutent aux nombreuses causes de perturbations que connaît la ligne.

Cette saturation s'explique par la non adaptation de la ligne :

- A l'urbanisation menée ces dernières décennies : La Plaine Saint-Denis, Massy, Les Ulis et récemment le Plateau de Saclay,
- aux connexions avec les nouvelles lignes : tramway à Cité Universitaire (T3) et bus à Croix de Berny (TVM), Arcueil-Cachan et Massy.

Dans ces derniers cas, une augmentation de 30% de la fréquentation du RER B sur ces gares a été constatée. **Comment une nouvelle connexion avec la future ligne 18 pourrait-elle avoir l'effet inverse ? Le RER B restera attractif** et le lien avec la ligne 18 permettra de toute évidence, aux populations desservies par la ligne 18, de bénéficier également de la ligne B.

Avec un tel retard sur l'adaptation de l'offre, et la limite structurelle imposée par le tunnel de Chatelet / Gare du Nord (l'objectif de 20 trains / heure n'arrive pas à être atteint par les opérateurs, l'alternance RER B et RER D ayant atteint ses limites de fonctionnement), **la connexion avec les deux nouvelles lignes ne peut être compensée par l'arrivée de la ligne 14** pour desservir Orly, qui se substituera en partie ou totalement à l'Orlyval actuel.

Tout au plus, on peut espérer voir le centre parisien se désengorger légèrement, mais ce ne sera qu'au profit des **échanges banlieues / banlieues qui, pour la plupart, nécessiteront d'emprunter une partie de la ligne B.**

Dans ce contexte et avec d'autres enjeux à venir tels que les Jeux Olympiques en 2024 et l'Exposition Universelle en 2025, **il est primordial d'accompagner le développement de la ligne 18 des évolutions suivantes** :

- **Améliorer les liaisons plateaux / Vallées** sur les 3 gares du RER B, en complément de Massy, et afin de désaturer celle-ci : le Guichet, Orsay et Lozère,

E-Mail : asso.rerb@free.fr / Site Internet : http://assorerb.jimdo.com
Maison pour tous des Amonts – Avenue de Saintonge - 91940 Les Ulis
ou Hôtel de ville – 2, rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse

- **Prévoir des rabattements en transports en commun** légers sur les gares de la ligne 18 et de la ligne B

- **Prévoir des correspondances adaptées,** y compris PMR, dans les nouvelles gares de la ligne 18 avec les moyens de transport existants (bus, RER B et C, TGV, zone de stationnement), en particulier sur la future Station souterraine de Massy Palaiseau,

- **Aménager la gare actuelle de Massy** de manière optimisée en tenant compte :
  - des besoins spécifiques à chaque ligne : RER B, RER C, TGV, ligne 18 si elle se fait, et bus
  - des déplacements des usagers en favorisant le passage par plusieurs passerelles afin de fluidifier les échanges et de répartir la charge sur les trains
  - de prévoir les échanges avec la future gare souterraine pour la ligne 18 si elle se fait.

  Les emprises foncières de la SNCF et de la RATP ne doivent, en aucun cas, être revendues à des fins de profits immobiliers, comme cela a été fait malheureusement à Orsay. Il convient au contraire de les réserver pour tout nouveau besoin d'aménagement ferroviaire identifié sur les lignes B et C situées en surface, dans cette gare hub et terminus, qui ne cesse de prendre de l'ampleur.

- **Adapter les gares routières intermodales**

- **Prévoir deux issues sur les gares RER les plus sollicitées**

- **Revoir l'offre de service sur le RER B**
  - Arrêt systématique en gare du Guichet dans le sens de la contre pointe (Paris -> St-Rémy le matin et Saint-Rémy -> Paris le soir)
  - Supprimer les missions terminus Massy et les remplacer par des missions terminus Orsay
  - Transformer tous les trains en semi-directs en répartissant mieux les gares desservies, l'objectif étant plus que jamais, d'assurer la mission première du RER, à savoir un **R**éseau **E**xpress **R**égional, le RER B assurant l'axe Nord Sud de l'Ile-de-France, que le réseau du Grand Paris complètera de ses anneaux sur la petite et grande couronne.

- **Augmenter, de manière significative la capacité d'accueil des rames du RERB**, à l'occasion du remplacement du matériel roulant (à mener rapidement également). Il est primordial que les voyageurs de long trajet puissent bénéficier d'un emplacement calme et confortable, tandis que les voyageurs empruntant le RER B pour un saut de puce (trajet type métro) puissent rester à proximité des portes.

- **Adapter les durées d'arrêt en gare** à l'affluence réelle constatée.

Vous remerciant pour la prise en compte de ces éléments structurant pour l'économie francilienne, notre avenir et celui de nos descendants, **la mise en œuvre du Grand Paris Express s'appuyant nécessairement sur le réseau de RER existant, le sollicitant plus que jamais sur les tronçons desservant la petite et grande couronne.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président de la Commission d'enquête, l'expression de ma considération distinguée.

Marie-Hélène Wittersheim
Présidente du COURB

E-Mail : asso.rerb@free.fr / Site Internet : http://assorerb.jimdo.com
Maison pour tous des Amonts – Avenue de Saintonge - 91940 Les Ulis
ou Hôtel de ville – 2, rue Victor Hugo - 78470 Saint-Rémy-lès-Chevreuse